



Mon enfant à Ramatuelle



Guide d'accueil



« Mon enfant à Ramatuelle » est votre guide, à vous, parents d'enfants résidant à Ramatuelle.

Dans ce document, vous trouverez toutes les informations relatives à la garde, à la santé, à l'éducation et aux loisirs de vos enfants.

Notre commune propose en effet aux familles une multitude d'offres dans tous ces domaines, y consacrant d'importants moyens humains, matériels et financiers.

Car, comme pour tous les habitants de Ramatuelle, notre volonté est d'offrir à chacun les moyens de s'épanouir et de grandir en harmonie dans notre commune.

Bonne lecture !

Roland Bruno,
maire de Ramatuelle

Patricia Amiel,
adjointe au maire
déléguée à l'enfance et à la jeunesse





Votre enfant fréquente ou souhaite fréquenter :		Pages :
I	- La crèche	4
II	- L'école	8
III	- Le service restauration	16
IV	- Les services périscolaires	
	a) La garderie périscolaire du matin et l'accueil de loisirs périscolaire du soir	20
	b) Les mercredis loisirs	21
	c) Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)	22
	d) L'étude surveillée	24
	e) Le transport scolaire	25
V	- Les services extrascolaires	
	a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / Club Ados	29
	b) L'ODEL VAR	33
VI	- Et après...	34
	Les collèges, les lycées, les associations parents d'élèves, la Mission Locale	
VII	- Numéros utiles	37

I - LA CRECHE



Installée route Bonne Terrasse à côté de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la crèche « L'île Bleue » est exemplaire par la qualité écologique du bâtiment et sa qualité de confort. Sa forme et son bardage en tuiles émaillées bleues de fabrication artisanale lui donnent une douceur et une intemporalité qui lui permet de s'intégrer parfaitement dans son environnement. Le lieu apaisant et accueillant offre aux enfants calme et sérénité.

La crèche municipale est destinée à favoriser l'éveil des jeunes enfants en toute sécurité physique et affective.

Trente enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans, y sont accueillis chaque jour par les agents qui les aident à avoir confiance en eux, à prendre leur place dans la vie collective grâce à un rythme de journée pensé pour leur épanouissement.

Le personnel



L'équipe pédagogique dynamique et motivée assure le fonctionnement de la crèche.

Elle compte 8 professionnelles de la petite enfance, dont une directrice éducatrice de jeunes enfants, 3 auxiliaires de puériculture, 5 agents titulaires du CAP petite enfance.

Un agent assure l'entretien du bâtiment.

Enfin, la structure travaille avec des intervenants ponctuels, à savoir :

- ♦ une infirmière présente 12 heures par semaine,
- ♦ un médecin intervenant une fois par mois.

I - LA CRECHE



Une journée à la crèche

L'accueil se fait à toutes les heures de la journée soit dans la section des « bébés » soit dans celle des « moyens » ou celle des « grands » et ce, dans le respect de leurs rythmes et de la tendresse dont ils ont besoin.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 et fermée durant les vacances de Noël et les jours fériés.

Dès leur arrivée, les enfants participent d'abord à un temps de collation matinale.

Ce moment s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement. C'est un « atelier du goût » qui développe la découverte des aliments sous tous leurs aspects.

Il est suivi par un temps de rassemblement pour les plus grands avec chants, lectures favorisant l'attention et le développement du langage.



Le reste de la matinée, est soit composé de jeux libres dans le jardin (où petites motos et parcours de baby gym, font le bonheur des enfants), soit rythmé par des activités manuelles (où les petites mains deviennent créatives, au travers de la pâte à modeler, de la peinture, de l'eau et de nombreux autres supports).



I - LA CRECHE



L'île bleue

Le déjeuner est servi à 11h, les plus grands dégustent les repas livrés par le service restauration, les bébés goûtent les purées confectionnées sur place adaptées aux régimes alimentaires préconisés par leur pédiatre ainsi que par une diététicienne qui élabore les menus.

La sieste permet par la suite d'offrir le repos nécessaire aux enfants, afin de faire le plein d'énergie pour l'après midi, où le goûter est servi, avant de retrouver leurs parents.

Tout au long de l'année, des fêtes sont organisées et permettent de rassembler les familles. Ce sont des moments chaleureux, où les liens parents/professionnels se renforcent, afin d'entourer les enfants de l'attention qui leur est nécessaire.

La crèche est un réel soutien à la parentalité dès le plus jeune âge.

La commune assure l'intégralité du fonctionnement en régie : entretien des locaux, personnel d'encadrement, confection des repas.



Un personnel administratif assure le secrétariat de la crèche.

Le coût de la structure multi accueil municipal est garanti par une participation familiale, une subvention CAF. Le reste étant à la charge de la commune.

I - LA CRECHE



L'île bleue



Elodie DANOY,
directrice de la crèche

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

La crèche

1543 Route de Bonne Terrasse

☎ : 04 94 49 26 58 / 09 60 40 57 80

Courriel : lacreche@mairie-ramatuelle.fr /
secretariat.lacreche@mairie-ramatuelle.fr

Pour les autres communes, consulter le site de la CAF : www.mon-enfant.fr, qui propose des simulations d'accueil afin d'avoir une estimation du coût de revient de l'accueil en crèche.

0 - 3 ans

II - L'ÉCOLE



Les classes de maternelle et les classes élémentaires sont regroupées sous l'entité du groupe scolaire Gérard-Philippe avec une seule direction.

L'enseignement est dispensé :

Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

Les mercredis de 8h30 à 11h30

Les jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h à 14h



L'ouverture de l'école a lieu 10 minutes avant les cours.

Une garderie périscolaire est organisée matin et soir pour les parents qui travaillent.



Les élèves sont répartis en 6 classes : 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires.

Une employée communale (ASEM) est affectée à chaque classe maternelle afin d'aider l'enseignante et conforter les enfants dans l'acquisition de leur autonomie.

II - L'ECOLE



Le Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficultés (RASED) ainsi que des Assistantes de Vie Scolaire (AVS) apportent un soutien et une aide adaptés aux difficultés de chaque enfant.

Un médecin scolaire est chargé de mettre en place des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour les élèves ayant des problèmes de santé.

Un Emploi de Vie Scolaire (EVS) est également en fonction dans l'école. Il aide le directeur dans les tâches administratives.

Les Projets d'Ecole sont élaborés par les enseignants et validés par l'inspection de circonscription de Cogolin.

C'est ainsi que certains élèves participent à des séances de piscine de la Croix Valmer, d'autres à des séances de voile et d'autres encore s'initient du kayak.

II - L'ECOLE



Chaque année des classes transplantées ou de découvertes sont organisées et tous les enfants ont la chance durant leur scolarité de visiter une région, une ville ...

Par ailleurs, un projet musical est mis en place avec l'aide du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI). Ainsi chaque semaine, toutes les classes du CP au CM2 travaillent avec un professeur spécialisé en lien avec l'équipe pédagogique.



Enfin, de nombreuses activités et fêtes rythment l'année scolaire : Noël, carnaval, loto, kermesse, spectacle de fin d'année.

Les parents d'élèves sont élus chaque début d'année scolaire et sont membres du Conseil d'Ecole. Ils ne sont pas constitués actuellement en association mais peuvent le faire. Ils sont associés à la vie de l'école et diffusent les informations aux autres parents d'élèves.



Il est à noter que Ramatuelle accepte des enfants avec dérogation scolaire émanant de leur commune de résidence. Ces dérogations, en accord avec la commune du lieu d'habitation, sont soumises pour la plupart, à des protocoles d'accord financier.

II - L'ECOLE



Ramatuelle, comme toutes les communes, met à disposition du groupe scolaire des moyens financiers et humains et assure, avec ses services techniques, la gestion et l'entretien desdits bâtiments, mais aussi le transport en bus des enfants.

La commune de Ramatuelle apporte également son support logistique pour la mise en place des différentes manifestations ou fêtes proposées par le groupe scolaire.

Sur le plan administratif, le service Population de la mairie gère les inscriptions, la dotation annuelle (fonctionnement et investissement), les commandes de fournitures, de petit mobilier et d'investissement du groupe scolaire, le budget des sorties avec les demandes de bus municipal ou Sodetrav mais également les commandes de dictionnaires pour la classe de CM2, les cadeaux de Noël (livres, chocolats et spectacle).

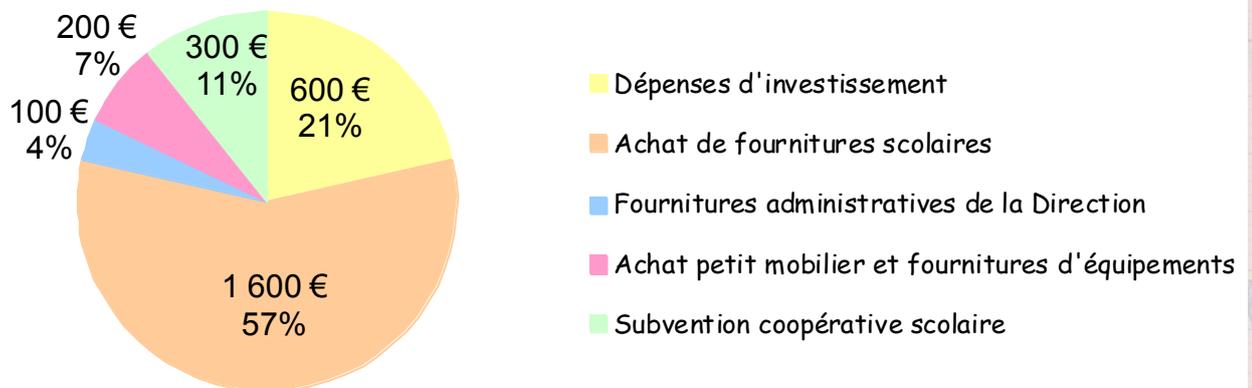
Chaque année, un budget est dédié à la remise à neuf d'une classe (peinture, luminaires...).



II - L'ECOLE



Dotations annuelles pour chaque classe : 2 800 € (réf. 2016)



Une somme de 120 € par enfant de l'élémentaire et 50 € par enfant de la maternelle est accordée pour les sorties.

Si une famille ne dispose pas de revenus suffisants pour assurer le voyage de fin d'année, ou se trouve devant des difficultés financières passagères, elle peut s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les salles « BCD » (Bibliothèque Centre de Documentation) et « Informatique » sont également mises à disposition des enfants. Elles sont gérées par du personnel communal.

II - L'ECOLE



Il est à noter que la commune renouvelle les livres et les ordinateurs régulièrement.

Par ailleurs, par le biais de conventions avec la mairie, le groupe scolaire utilise le dojo, les cours de tennis, le terrain de football et le terrain multi-sports, la commune assurant toutes les dépenses de ces lieux en matière de charges et entretiens divers.



Enfin, grâce à la mise à disposition de personnel communal, les enfants réalisent une gazette intitulée « La Tulipe » dans laquelle apparaissent textes, dessins et photos retraçant les événements de l'année scolaire.

CONTACTS

L'école

Groupe scolaire Gérard-Philippe

63 Rue Jean-Moulin

☎ / fax : 04 94 79 21 05

Courriel : ecole.0830892u@ac-nice.fr



Jonathan LERDA, directeur du groupe scolaire Gérard-Philippe

II - L'ECOLE



PARTENAIRES

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)

Rue de Montebello - CS 71204

83070 TOULON CEDEX

☎ : 04 94 09 55 00

Fax : 04 94 09 55 15

Courriel : ia83@ac-nice.fr



Inspection de Circonscription de l'Education Nationale (IEN)

4 Traverse Buissonnière

83310 COGOLIN

☎ : 04 94 54 77 11

Courriel : ien-cogolin@ac-nice.fr

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) - Rostropovitch-Landowski

44 Rue Marceau

83310 COGOLIN

☎ : 04 98 12 29 74

Fax : 04 98 12 68 75

Courriel : info@conservatoire-rostropovitch-landowski.fr

Site : www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr

II - L'ECOLE



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

En mairie - service Population
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h

☎ : 04 98 12 66 68 / 04 98 12 66 66

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : scolaire@mairie-ramatuelle.fr

Site : www.ramatuelle.fr



Dates et délais d'inscription :

Pendant tout le mois de mai de chaque année en cas de changement de cycle ou pour une arrivée sur la commune.

Parallèlement à toute inscription, les parents doivent prendre un rendez-vous avec la Direction de l'école aux jours et heures indiqués au portail d'entrée de l'école à partir de fin mai.

Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

3 - 11 ans



III - LE SERVICE RESTAURATION

Véritable moment privilégié pour les enfants, le restaurant est le lieu de découverte de nouveaux goûts et de différentes variétés d'aliments, les plats et menus étant élaborés sur place.

Les menus sont confectionnés par le chef de cuisine. Une diététicienne et une conseillère municipale en assurent le bon équilibre.

Le responsable et ses agents sont à l'écoute des enfants et permettent ainsi le maintien d'une ambiance conviviale et agréable.

Environ 150 enfants fréquentent le restaurant chaque jour.



III - LE SERVICE RESTAURATION



Deux services sont mis en place permettant un déjeuner dans le calme.

Le 1^{er} service est à 11h30 et le 2^{ème} service à 12h15.

3 agents s'occupent des enfants de la maternelle et 2 autres s'occupent des grands.



3 - 11 ans



La cuisine est équipée de matériels dernière génération, donc performants, entraînant gain de temps, économie d'énergie, manutention moindre et traçabilité des cuissons sauvegardée sur clef USB.

Par ailleurs, les repas pour les grands de la crèche sont livrés et transportés dans des containers isothermes facilitant la traçabilité (prise de température au départ et à l'arrivée).

C'est ainsi que les enfants ont la chance de pouvoir manger des produits frais ainsi que des produits bio (viandes, laitages, fromages, charcuterie).

La participation financière de la commune permet aux familles de bénéficier de repas au meilleur tarif.





Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

En mairie - service Population

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

☎ : 04 98 12 66 68 / 04 98 12 66 66

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : scolaire@mairie-ramatuelle.fr

Site : www.ramatuelle.fr



CONTACTS

Le service restauration

Groupe scolaire Gérard-Philippe

63 Rue Jean-Moulin

☎ : 04 94 17 98 85

Courriel : restaurant.scolaire@mairie-ramatuelle.fr

Site : www.ramatuelle.fr

Horaires : 7h - 16h30

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



a) LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET L'ACCUEIL DE LOISIRS SCOLAIRE DU SOIR

Ces accueils, attentifs à l'éveil des enfants, permettent aux parents de concilier leurs vies familiale et professionnelle avant et après les heures d'enseignement.

Jours et horaires de fonctionnement :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h15 à 8h30 et de 16h à 18h15

Le mercredi de 7h15 à 8h30 et de 11h30 à 12h30

Lieu d'accueil :

Salle polyvalente du groupe scolaire Gérard-Philippe

Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en Conseil municipal, consultables sur le site Internet www.ramatuelle.fr, rubrique « Education et Familles ».

Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

En cours d'année, fiche d'inscription hebdomadaire distribuée à l'école et à retourner au responsable des services périscolaires via l'enseignant en début de semaine suivante.

CONTACTS

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



b) LES MERCREDIS LOISIRS

Cet accueil se déroule les mercredis, après les heures d'enseignement, à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Bonne Terrasse. Il est ouvert aux enfants ramatuellois scolarisés âgés de 3 à 11 ans. Il s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs : la famille, l'école, les associations sportives, etc.

Jours et horaires de fonctionnement :

Chaque mercredi en période scolaire de 11h30 à 18h15.

A 11h30, après les heures d'enseignement, les enfants inscrits empruntent, avec un animateur, le bus municipal qui les conduit jusqu'à l'ALSH. Les enfants y mangent et y passent l'après-midi.

Horaires de départ de fin de journée :

17h15-18h15

Tarifs :

Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en Conseil municipal, consultables sur le site Internet www.ramatuelle.fr, rubrique « Education et Familles ».

Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

Fiche d'inscription mensuelle à renvoyer au plus tard le 15 de chaque mois pour le mois suivant.

CONTACT

☎ : 04 94 82 27 35

3 - 11 ans

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



c) LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Elles ont été mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires et visent à favoriser l'accès pour tous les élèves aux activités sportives, culturelles, artistiques, etc. La commune de Ramatuelle a mis en place un Projet Educatif De Territoire (PEDT) garant de la cohérence et de la qualité des activités organisées.

Les élèves de la maternelle participent à des projets tels que : réalisation et entretien d'un potager, rencontres intergénérationnelles, prévention des risques domestiques, etc. Les élèves de l'élémentaire s'initient à la musique, au théâtre, à l'anglais, aux arts plastiques, au handball, à la danse, au judo, au yoga, au tennis et au rugby. Les activités évoluent à chaque période suivant le souhait des enfants.

Jours et horaires de fonctionnement :

Chaque jeudi en période scolaire, de 13h à 16h.



IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



Lieu :

Groupe scolaire Gérard-Philippe ainsi que dans les infrastructures municipales (déplacements assurés par le bus municipal).

Tarifs :

Gratuit.

Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

Fiche d'inscription annuelle.



CONTACTS

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25



Nicolas SALVATICO,
responsable du service
Enfance-Jeunesse

3 - 11 ans

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



d) L'ETUDE SURVEILLEE

L'étude surveillée est un temps consacré à la révision des leçons et à la réalisation des devoirs dans un cadre calme et propice au travail.

Elle n'exonère pas les parents du suivi des devoirs.

Elle s'adresse à tous les enfants de l'école élémentaire.

Elle est assurée par des enseignants ou personnel de niveau Bac +3.

Jours et horaires de fonctionnement :

Le soir (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 16h à 17h30.

16h-16h15 : goûter ; 16h15-16h30 : récréation ; 16h30-17h30 : étude surveillée.

Les vendredis veille de vacances, l'étude surveillée ne se fait pas ainsi que la dernière semaine de l'année scolaire.

Lieu :

Dans une salle de classe du groupe scolaire Gérard-Philippe.

Tarifs journaliers :

Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en Conseil municipal, consultables sur le site Internet www.ramatuelle.fr, rubrique « Education et Familles ».

Dates et délais d'inscription :

Inscription par période de vacances à vacances sur fiche distribuée et récupérée par les enseignants.

CONTACTS

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25



IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES

e) LE TRANSPORT SCOLAIRE

Groupe scolaire Gérard-Philippe et collège du Moulin Blanc.
Seuls les enfants de l'élémentaire peuvent prendre le bus.
A bord, un accompagnement est assuré par un agent communal pour veiller au respect des règles de sécurité par les élèves.

Jours et horaires de fonctionnement :

Du lundi au vendredi matin pour une arrivée au collège du Moulin Blanc de Saint-Tropez à 8h et au groupe scolaire Gérard-Philippe de Ramatuelle à 8h30.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi soir pour un départ du groupe scolaire Gérard-Philippe de Ramatuelle à 16h et du collège du Moulin Blanc de Saint-Tropez à 17h.

Mercredi pour un départ du groupe scolaire Gérard-Philippe de Ramatuelle à 11h30 et du collège du Moulin Blanc de Saint-Tropez à 12h.

Tarifs :

Les enfants bénéficient de la gratuité du transport car la commune verse au Conseil Départemental du Var une participation financière.

Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

En cours d'année, fiche d'inscription hebdomadaire distribuée à l'école et à retourner au responsable des temps périscolaires via l'enseignant en début de semaine suivante.

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



Pièces à fournir :

Si l'enfant n'a jamais eu de carte transport, il convient de fournir :

- ◆ Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie,
- ◆ 2 photos récentes et identiques,
- ◆ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ◆ 1 enveloppe timbrée et libellée avec nom et adresse.



Véronique BAR



Laetitia SORRIBAS, Nicolas SALVATICO et Caroline KUBIAK

CONTACTS

☎ : 06 78 79 14 47

pour les matins du lundi, mardi, jeudi et vendredi

☎ : 06 86 55 30 71

pour les après-midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi matin

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES

Pour le lycée du Golfe et / ou autres lycées

Le transport est une compétence de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

Inscriptions :

430 Bd de Sylvabelle
83420 LA CROIX VALMER
☎ : 04 94 43 46 30

ou

Mairie de Gassin
83580 GASSIN
☎ : 04 94 56 62 05

Pour les différents lycées, faire suivre le dossier complet à :
ibailly@cc-golfedesainttropez.fr

NB : Exceptionnellement, pour les nouveaux arrivants, le service Population de Ramatuelle peut délivrer l'imprimé de demande de carte bus.

EN CAS DE PERTE DE LA CARTE TRANSPORT MAGNÉTIQUE

Faire une demande de duplicata à :

La Gare Routière de Toulon - service gestion des cartes billettiques
Boulevard Tessé - 83000 TOULON
☎ : 04 94 26 60 00

Et joindre :

- ♦ Un chèque de 5 € libellé à l'ordre de R.T.I n°8
- ♦ Une enveloppe timbrée et libellée avec nom et adresse

IV - LES SERVICES PERISCOLAIRES



CONTACTS

Inscriptions / Facturation / Encaissement :

En mairie - service Population

☎ : 04 98 12 66 66

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : scolaire@mairie-ramatuelle.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Gestion de la vie quotidienne :

Service Enfance-Jeunesse

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25

Fax : 04 94 79 12 80

Courriel : centre.aere@mairie-ramatuelle.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h





a) L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) / CLUB ADOS

Il est destiné à tous les enfants scolarisés de 3 à 16 ans inclus ayant une attache sur la commune.

Il favorise la vie en collectivité, le développement de l'autonomie par les apprentissages du savoir, savoir être, savoir-faire.

Les collégiens et lycéens sont accueillis dans la section « Club Ados ».

C'est un lieu de détente et de découverte, complémentaire à la famille, l'école, les associations sportives et culturelles.

L'Accueil de Loisirs garantit la sécurité affective et matérielle des enfants. Il s'assure de la qualification des encadrants et met en place des projets pédagogiques en adéquation avec le projet éducatif de la commune (consultable sur place et en mairie).

Il est déclaré auprès des organismes de tutelle de l'Etat.

Des thématiques sont proposées à chaque période de vacances scolaires ainsi que des sorties : pique-niques, baignades, rencontres intercentres, etc.

La cuisine est élaborée sur place par l'équipe du service restauration.

La commune est très impliquée dans cette structure puisqu'elle met à disposition des enfants : du personnel encadrant diplômé. Elle investit régulièrement dans les travaux de remise aux normes et aménage les terrains pour la saison d'été.



V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

La commune participe également financièrement aux séjours d'été et d'hiver sur la base de barèmes des tranches de ressources des familles de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Enfin, l'Accueil de Loisirs voit ses déplacements facilités par la mise à disposition du bus de la commune et des minibus du Football Club Ramatuelle.

La part communale par jour versée pour un enfant est de 92 € hors recettes et hors subventions (source service Finances de la mairie 2014).

Jours et horaires de fonctionnement :

Toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël (inscriptions par module de 4 ou 5 jours).

Ouverture de 7h45 à 18h15 :

7h45-9h : accueil échelonné des enfants,

9h-17h15 : activités / sorties,

17h15-18h15 : sortie échelonnée des enfants.

Certains samedis, en fonction des projets menés par le « Club Ados », l'Accueil de Loisirs peut ouvrir.



Un séjour d'été et/ou d'hiver est organisé en alternance sur les groupes des préados et ados.

L'accompagnement est réalisé par un directeur et des animateurs diplômés.



V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

Tarifs :

Les tarifs sont révisés chaque année au mois de décembre et votés en Conseil municipal, consultables sur le site Internet www.ramatuelle.fr, rubrique « Education et Familles ».

Dates et délais d'inscription :

En avril en même temps que l'inscription à l'école et à rendre fin juin dernier délai.

Pièces à fournir :

Dossier Unique à retirer auprès du service Population en mairie ou à télécharger sur le site officiel de la mairie.

Fiche d'inscription par période à renvoyer en respectant les dates renseignées sur l'annexe 2 du règlement intérieur.





V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

CONTACTS

Inscriptions / Facturation / Encaissement :

En mairie - service Population

☎ : 04 98 12 66 66

Fax : 04 94 79 26 33

Courriel : scolaire@mairie-ramatuelle.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Gestion de la vie quotidienne :

Service Enfance-Jeunesse

☎ : 04 94 82 27 35 / 06 33 28 09 25

Fax : 04 94 79 12 80

Courriel : centre.aere@mairie-ramatuelle.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h





V - LES SERVICES EXTRASCOLAIRES

b) ODEL VAR (OFFICE DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ET DE LOISIRS)

L'ODEL VAR est un organisme du Conseil Départemental du Var qui propose des vacances d'été sur mesure, des séjours sportifs, linguistiques et culturels en France et à l'étranger adaptés pour les enfants de 4 à 17 ans.

Les inscriptions ont lieu, début février de chaque année, en priorité sur internet, site www.odel.fr, ou en mairie.

Afin que le maximum d'enfants puisse partir en séjour, la mairie de Ramatuelle participe financièrement au coût de chacun des séjours.

CONTACTS ODEL VAR

Siège social :

1 Boulevard Foch
83300 DRAGUIGNAN

☎ : 04 94 92 59 80

Courriel : sabine.lefevre@odelvar.com

Site : www.odelevasion.fr

Service commercial / réservations :

38 bis Rue Picot
83000 TOULON

☎ : 04 94 92 59 85

Courriel :

servicecommercial@odelvar.com



4 - 17 ans



VI - ET APRES.

Pour leurs études secondaires, les enfants ramatuellois ont la possibilité d'aller en collège public (collège du Moulin Blanc à Saint-Tropez) puis en lycée public (lycée du Golfe à Gassin).

Des transports scolaires ont lieu également chaque début et fin de semaine pour des établissements publics plus éloignés (lycée professionnel de Lorgues, lycée agricole de Hyères, etc.).

Où s'adresser ?

Collèges :

- ♦ **Collège du Moulin Blanc**
Route des Salins
83990 SAINT-TROPEZ
☎ : 04 94 55 84 30
Fax : 04 94 55 84 35
Courriel : ce.0830996g@ac-nice.fr

- ♦ **Collège Victor Hugo**
670 Route du Bourrian
83580 GASSIN
☎ : 04 94 55 23 00
Fax : 04 96 56 31 14
Courriel : ce.0831537v@ac-nice.fr

Lycée :

- ♦ **Lycée du Golfe de Saint-Tropez**
R.D. 559 Quartier Saint Martin
83580 GASSIN
☎ : 04 94 56 28 88
Fax : 04 94 56 39 27
Courriel : ce.0831242z@ac-nice.fr



VI - ET APRES

- ♦ **Association de parents d'élèves**
GAPE

Association autonome présente sur les douze communes du Golfe de Saint-Tropez

☎ : 06 10 95 02 77

Courriel : marylene.royer.8@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/GapeGolfeDeSaintTropez

D'autres lycées existent dans le Var et les informations peuvent être données par le CIO (voir ci-dessous).

- ♦ **Bureau Information Jeunesse**

Avenue du 8 Mai 1945

83990 SAINT-TROPEZ

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

☎ : 04 94 97 51 02

Fax : 04 94 97 51 02

Courriel : bij@ville-sainttropez.fr

Site : <http://www.ijca.fr>

- ♦ **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)**

558 Rue Henri-Giraud

83600 FREJUS

☎ : 04 94 19 52 40

Fax : 04 94 44 48 21

Courriel : cio.frejus@ac-nice.fr



VI - ET APRES

♦ Mission Locale du Golfe de Saint-Tropez

14 Rue Carnot

83310 COGOLIN

☎ : 04 94 54 62 52

Fax : 04 94 54 02 00

Courriel : missionlocale.cogolin@wanadoo.fr

♦ Pôle emploi

98 Rue Carnot

83310 COGOLIN

☎ : 39 49

Fax : 04 94 54 40 01

Courriel : ape.83475@pole-emploi.fr

Site : www.pole-emploi.fr

Premiers jobs saisonniers

Le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme destiné à encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueil de loisirs.

Chaque année, la mairie de Ramatuelle prend en charge la formation pour 2 jeunes ramatuellois.

Les candidats doivent avoir 17 ans révolus le 1^{er} jour de la formation.



VII - NUMEROS UTILES

SERVICES PUBLICS

- ♦ **La Poste**
1 Place Général de Gaulle
☎ : 36 31
Site : www.monbureaudeposte.fr
- ♦ **Mairie**
60 Boulevard du 8 mai 1945
☎ : 04 98 12 66 66
Site : www.ramatuelle.fr
- ♦ **Police municipale**
60 Boulevard du 8 mai 1945
☎ : 04 98 12 66 67
Poste annexe à Pampelonne l'été
- ♦ **Foyer rural (regroupe 17 associations sportives et culturelles)**
☎ : 06 76 07 64 73
Salle du Foyer Rural, 43 Rue Victor-Léon
- ♦ **Autres associations :**
Voir le site : www.ramatuelle.fr
ou Office de Tourisme et de la Culture
- ♦ **Office de Tourisme et de la Culture**
1 bis Rue Victor-Léon
☎ : 04 98 12 64 00
Courriel : office@ramatuelle-tourisme.com
Site : www.ramatuelle-tourisme.com



VII - NUMEROS UTILES

SERVICES SOCIAUX

♦ CCAS / Assistance sociale

161 Rue de la Roche des Fées

☎ : 04 94 96 17 55

Fax : 04 94 43 66 48

Courriel : ccas@mairie-ramatuelle.fr

♦ Sécurité sociale

Permanence CPAM :

le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

80 Boulevard Georges-Clemenceau

83310 COGOLIN

☎ : 04 94 56 65 44

URGENCES SANTÉ

Aide médicale d'urgence : **15**

Appel d'urgence européen : **112**

♦ Ambulances Var assistance

☎ : 04 94 96 50 50

♦ Centre antipoison - Marseille

☎ : 04 91 75 25 25

♦ Drogues info services

☎ : 0 800 231 313

♦ Enfance maltraitée

☎ : 119

♦ Garde médicale du Golfe

☎ : 04 94 97 65 65

♦ Pharmacie de garde

☎ : 32 37

♦ Pôle de santé - Gassin

1508 R.D. 559

83580 GASSIN

Urgences ☎ : 04 98 12 53 08

Hôpital ☎ : 04 98 12 50 00

Clinique ☎ : 04 98 12 70 00

♦ Sapeurs-pompiers

☎ : 18 ou 1123

☎ : 04 94 97 90 60

Caserne à Saint-Tropez - parking du port

www.pompiers-saint-tropezgassin.com

♦ Urgence dentaire

☎ : 04 98 01 62 63



VII - NUMEROS UTILES

URGENCES SÉCURITÉ

◆ Gendarmerie nationale

☎ : 04 94 97 26 25

Brigade à Saint-Tropez

Place de la Garonne

83990 SAINT-TROPEZ

☎ : 04 94 43 45 26

Compagnie de Gassin

DCN RD 98A

83580 GASSIN

Site : www.defense.gouv.fr/gendarmerie

TRANSPORTS

◆ Autocars

Varlib - Gare routière de Toulon (avec disque)

☎ : 04 94 24 60 00

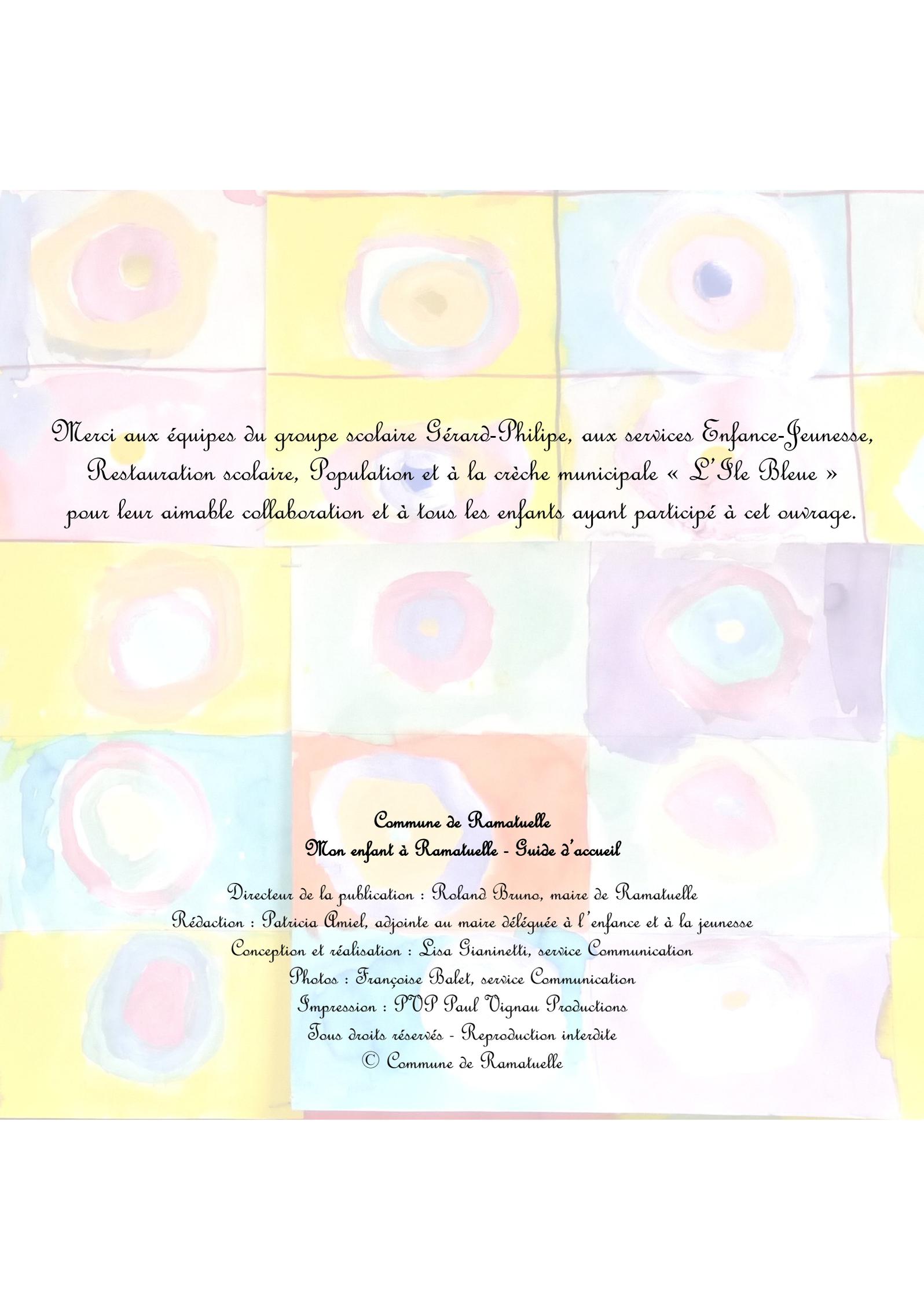
Direction des transports du CG 83

☎ : 04 94 18 69 30 / 04 94 18 69 40 / 04 94 18 69 50

Horaires affichés aux arrêts de bus ou consultables sur www.varlib.fr

Transport SUMA - Gare routière Saint-Tropez (avec disque)

☎ : 04 94 56 25 74



Merci aux équipes du groupe scolaire Gérard-Philippe, aux services Enfance-Jeunesse, Restauration scolaire, Population et à la crèche municipale « L'Île Bleue » pour leur aimable collaboration et à tous les enfants ayant participé à cet ouvrage.

*Commune de Ramatuelle
Mon enfant à Ramatuelle - Guide d'accueil*

*Directeur de la publication : Roland Bruno, maire de Ramatuelle
Rédaction : Patricia Amiel, adjointe au maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse
Conception et réalisation : Lisa Gianinetti, service Communication
Photos : Françoise Balet, service Communication
Impression : POP Paul Vignau Productions
Tous droits réservés - Reproduction interdite
© Commune de Ramatuelle*